

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 23 février 2017

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Olivier LEONHARDT, Bernard SPROTTI, Marjolaine RAUZE, Bernard ZUNINO, Georges JOUBERT, Nicolas MEARY, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Norbert SANTIN, Eric BRAIVE, Bernard FILLEUL, Thérèse LEROUX, Frédéric PETITTA, Gérard MARCONNET, Jean-Michel GIRAUDEAU, Thierry ROUYER, Raymond BOUSSARDON, Gilles LELU, Jacqueline DIARD, Brahim OUAREM, Maria DE JESUS CARLOS, Farid AMRANE, Danielle VADROT, Philippe ROGER (à partir de 21h30), Gaël FOUILLEUL (jusqu'à minuit), Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Isabelle PERDEREAU, Didier JOUIN, Cécile BESNARD, Bernard DECAUX, Jocelyne GARRIC, Marion LENFANT, Patrice LAFAGE, Gilles MARSOLLAS, Sophie RIGAULT (à partir de 21h00 et jusqu'à minuit), Joseph DELPIC, Claude BOISSIERES, Pascal FOURNIER, Martine BRAQUET, Christian KERVAZO, Annie LECLERC, Jean-Marc FRESIL, Véronique MAYEUR, Véronique DABADIE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Christian BERAUD (pouvoir M. FOURNIER), Philippe HAMON (pouvoir M. MEARY), Elodie SOL (pouvoir M. LEONHARDT), Jean POUCH (pouvoir M. ROGER à partir de 21h30), Jean-Michel BRUN (pouvoir Mme RAUZE), Noémie HAZOUT (pouvoir M. LAFAGE), Sophie RIGAULT (pouvoir M. DELPIC à partir de minuit), Irmgard ASTIER (pouvoir M. BOISSIERES), Christian SOUBRA (pouvoir M. FRESIL), Christelle POULIQUEN (pouvoir Mme BESNARD).

Excusés :

Madame et Messieurs David DERROUET, Philippe LE FOL, Celso LIBANIO COUTINHO, David AMMAR, Celia LEGENTY.

La séance est ouverte à 20h45

Monsieur le Président propose un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Avis sur le projet de schéma régional de l'habitat et de l'hébergement. En effet, Cœur d'Essonne Agglomération a donné un avis par courrier avant la date butoir mais les services de la Région préconisent l'adoption d'une délibération. Celle-ci a été remise sur table et sera présentée en point n°28.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé.

1. Approbation du procès-verbal du 08 décembre 2016

2. Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président

2016/117

Avenant n°1 à la convention 2014/2016, avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne « CIDDFF 91 », précisant la prise en charge de la participation des permanences organisées sur la commune de Breuillet (*Montant annuel : 778,44€*)

2016/181

Approbation des règlements de fonctionnement pour les structures de la petite enfance suivantes : les Crèches Familiales d'Arpajon, Breuillet et Egly, les Haltes Garderie d'Arpajon, Breuillet, Egly et Marolles-en Hurepoix et pour les Multi-accueil de Cheptainville et Ollainville

2016/191

Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, pour implanter un local dédié à la régulation et à la distribution de l'information voyageur sur le parvis de la gare, place Franklin Roosevelt à Sainte-Geneviève-des-Bois (*A titre gracieux / Durée : 2 ans*)

2016/194

Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment à usage de bureaux pour le centre technique communautaire, avec le groupement JF DECAUX ARCHITECTE (mandataire) / OPALE / SETBA / CMOTEC, portant le montant du marché de 132 000,00 € HT à 155 936,64 € HT soit une plus-value de 18,13% du marché initial, afin de fixer le montant définitif des honoraires du maître d'œuvre et prendre en compte la nouvelle répartition des honoraires

2016/231

Convention de mise à disposition gratuite de l'aire d'accueil des gens du voyage situé à Lardy jusqu'à la conclusion du protocole d'accord en cours d'élaboration entre la Commune de Lardy et Cœur d'Essonne Agglomération

2016/251

Convention de mise à disposition de locaux, avec l'UDAF de l'Essonne pour assurer trois permanences mensuelles d'entretiens d'information gratuits sur la médiation familiale au sein de la Maison de Justice et du Droit (*A titre gracieux*)

2016/266

Accord cadre à bons de commande pour l'accompagnement à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat, avec le bureau d'Etudes CODRA (*Montant compris entre le coût des phases n°1, 2 et 3 soit 52 825,00 € HT minimum et 100 000,00 € HT maximum / Durée : 48 mois*)

2016/269

Convention de mise à disposition de la halle de Skate du Val d'Orge, avec l'association Familly-Skate, pour la saison sportive 2016/2017 (*A titre gracieux*)

2016/286

Marché relatif aux travaux d'extension du centre technique communautaire à Saint-Michel-sur-Orge :

- Lot n°1 : « Démolitions », avec la société PICHETA (*Montant global et forfaitaire de 35 000,00 € HT / Durée : 12 mois*)
- Lot n°2 : « Terrassement, Gros œuvre, maçonnerie », avec la société STB (*Montant global et forfaitaire de 168 490,95 € HT / Durée : 12 mois*)
- Lot n°4 : « Bâtiment industrialisé », avec la société YVES COUGNAUD (*Montant global et forfaitaire de 1 476 883,65 € HT / Durée : 12 mois*)
- Lot n°5 : « Espace Verts », avec la société VERT LIMOUSIN (*Montant global et forfaitaire de 14 667,00€ HT / Durée : 12 mois*)
- Lot n°6 : « Voirie et réseaux divers », avec la société ESSONNE TP (*Montant global et forfaitaire de 63 197,39€ HT / Durée : 12 mois*)

2016/289

Autorisation d'intervention accordée à l'INRAP, dans le cadre des travaux de diagnostic archéologique de terrains de la ZAC Val Vert Croix Blanche, sur la commune du Plessis-Pâté, à compter du 17 octobre 2016 et pour la durée nécessaire aux travaux de diagnostic

2016/295

Avenant à la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2016 avec l'AGDVO (Association de Garde à Domicile du Val d'Orge) mettant fin à la convention le 30 juin 2016 suite à l'absorption au 1^{er} juillet 2016 de l'ASAMD (Association de Services et d'Aide au Maintien à Domicile) et à la mise en place d'une nouvelle convention

2016/313

1^{er} additif aux contrats relatifs à la programmation du Centre d'art contemporain de Brétigny, avec les entreprises, associations, intervenants et artistes, au cours du second semestre 2016 (*Montant n'excédant pas 9 000€*)

2016/317

Convention de mise à disposition de l'auditorium du conservatoire d'Arpajon, avec l'Inspection de l'Education Nationale, dans le cadre du projet pédagogique de l'école élémentaire Victor Hugo à Arpajon (*A titre gracieux / Durée : du 14 octobre 2016 au 8 juillet 2017*)

2016/318

Conventions de mise à disposition de la piscine à Saint-Michel-sur-Orge, avec les associations Triathlon Saint-Michel, Les Oursins, Club Nautique de Saint-Michel-sur-Orge, Archimède Essonne, Sport Loisir Culture, Les plongeurs du donjon, Sainte-Geneviève Triathlon et l'association sportive du collège Boileau, pour la saison 2016-2017 (*A titre gracieux*)

2016/319

Conventions de mise à disposition de l'Espace nautique à Sainte-Geneviève-des-Bois, avec les associations l'Emulation Nautique Sainte-Geneviève, Les Naiades, Les plongeurs du donjon, Sainte-Geneviève Triathlon, l'IME « Notre Ecole » et l'UMA ainsi que l'association sportive du collège Jules Ferry, pour la saison 2016-2017 (A titre gracieux)

2016/320

Conventions de mise à disposition de la piscine à Brétigny-sur-Orge, avec le Club de l'Amitié, la Chalouette Autisme Essonne, et le Pont de Pierre, pour la saison 2016-2017 (Montants respectifs, du temps occupé, évalués à 12 264,00 €, 24 528,00 € et 6 132,00 €)

2016/321

Conventions de mise à disposition de la Piscine à Brétigny-sur-Orge, avec L'Amicale Laïque, Le Club Sportif de Brétigny, L'Espadon, Les Petits Sportifs du Plessis, Les P'tits Bleus, et Spirographe, pour la saison 2016-2017 (A titre gracieux)

2016/322

Conventions de mise à disposition des six équipements aquatiques, avec l'Inspection de l'Education Nationale de l'Essonne pour les circonscriptions d'Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Dourdan, Sainte-Geneviève-des-Bois et Savigny-sur-Orge, pour la saison 2016-2017 (A titre gracieux)

2016/324

Avenant n°1 au marché pour la fourniture et la pose de conteneurs enterrés sur le territoire du Val d'Orge, avec la société TEMACO, afin d'assurer la prise en charge des besoins sur l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne (Montant maximum du marché initial inchangé)

2016/325

Avenant n° 1 au marché de mission d'études pour la mise en conformité des arrêts de bus situés sur le territoire du Val d'Orge, avec la société SEGIC INGENIERIE, afin d'assurer la prise en charge des besoins sur l'ensemble du territoire de Cœur d'Essonne (Montant maximum du marché initial inchangé)

2016/326

Convention avec l'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orienteur « APASO » pour la mise en place de deux séances de supervision d'équipe pour le personnel de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi et de la Maison de la Justice et du Droit, pour la période d'octobre à décembre 2016 (Montant : 560,00 €)

2016/329

Convention pour le financement du projet « Mois sans tabac » réalisé en novembre 2016, avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Montant de la subvention : 11 690,00 €)

2016/331

Conventions de mise à disposition de l'Espace nautique à Sainte-Geneviève-des-Bois, avec Altérité, ARISSE – CAMSP « Les Boutons d'Or », l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche, Les Amis de l'Atelier et l'Etablissement Public de Santé Barthélémy-Durand pour les Centres Médico-Psychologique de Grigny et Morsang-sur-Orge ainsi que pour les hôpitaux de jour « Maison du Cèdre » et « Alberto Giacometti », pour la saison 2016-2017 (Montants respectifs, du temps occupé, évalués à 18 396,00 €, 12 264,00 €, 6 132,00 €, 12 264,00 € et 24 528,00 €)

2016/332

Conventions de mise à disposition de la Piscine à Morsang-sur-Orge, avec les associations Barabulles et Morsang Essonne Natation, pour la saison 2016-2017 (A titre gracieux)

2016/333

Convention de mise à disposition de la Piscine à Morsang-sur-Orge, avec Les amis de l'atelier, pour la saison 2016-2017 (Montant évalué à 12 264,00 €)

2016/335

Convention de mise à disposition de la bibliothèque François Mauriac à Sainte-Geneviève-des-Bois, avec l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche – Unité Didier Well enfants, pour la saison 2016-2017 (A titre gracieux)

2016/341

Convention de mise à disposition de locaux et de matériel, au sein de la médiathèque Alexandre Dumas au Plessis-Pâté, avec l'association CIM.PP (A titre gracieux/ Durée : Jusqu'au 31 décembre 2017)

2016/342

Accord-cadre à bons de commande relatif aux études « Pôle gare », avec le groupement AREP VILLE (mandataire) / SORGEM (Montant compris entre 0 € HT minimum et 600 000,00 € HT maximum pour la durée de l'accord-cadre / Durée : 4 ans)

2016/343

Convention tripartite pour la mise à disposition de locaux et de matériels au sein du Théâtre de l'Arlequin à Morsang-sur-Orge, avec la commune de Morsang-sur-Orge et la Compagnie BlonBa (A titre gracieux / Durée : du 12 septembre 2016 au 29 juin 2017)

2016/345

Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Essonne, pour l'organisation d'ateliers afin d'informer, sensibiliser et accompagner sur des thématiques liées au développement des TPE et des Petites et Moyennes Entreprises dans le cadre du Pacte 2 (Montant: 11 000,00 € HT / Durée : 1 an)

2016/346

Accord-cadre mono attributaire à bons de commande relatif à la fourniture d'une solution externalisée de gestion de transport à la demande, avec la société NOCRATES (Montant compris entre 0 € HT minimum et 150 000,00 € HT maximum pour la durée de l'accord-cadre les périodes de reconductions comprises cas échéant / Durée : 2 ans reconductible 1 fois 2 ans)

2016/347

Adoption du règlement intérieur de la pépinière d'entreprises située dans le bâtiment de la Cité du Développement et de l'emploi à Sainte-Geneviève-des-Bois, afin de déterminer les droits et obligations qui s'appliqueront aux entreprises hébergées dans la pépinière

2016/349

Marché subséquent de maîtrise d'œuvre relatif à une mission de diagnostics techniques et financiers pour l'accessibilité des espaces publics, avec le groupement BATT (Mandataire) / ETUDES & SYNERGIES / O.P.C.I.91 / SAFEGE (Montant : 191 520,00 € HT soit 95 760,00 € HT pour la tranche ferme et 95 760,00 € HT pour la tranche conditionnelle 1 / Durée : 3 ans)

2016/353

Bail à loyer libre, avec le groupement d'intérêt économique du Val d'Orge, pour louer un ensemble de bureaux d'une superficie de 655,8m² situé au 157-159 route de Corbeil à Sainte-Geneviève-des-Bois (Montant du loyer annuel : 111 486,00 € HDTC / Durée : 1 an à compter du 1^{er} novembre 2016 reconductible 2 fois 1 an)

2016/355

Conventions de mise à disposition de la Piscine des 3 Vallées à Breuillet, avec le Club Nautique de l'Arpajonnais, l'Amicale Sports Loisirs Janville Lardy, le Sauvetage Aquatique du Val d'Orge, les Mousquetaires des Mers et le Canoë Kayak Club Arpajonnais, pour la saison 2016-2017 (A titre gracieux)

2016/356

Conventions de mise à disposition de la Piscine des 3 Vallées à Breuillet, avec la Retraite Sportive de Breuillet et la Retraite Sportive de la Région de Limours, pour la saison 2016-2017 (Montants respectifs, du temps occupé, évalués à 9 152,55 € et 4 961,55 €)

2016/357

Conventions de mise à disposition du Bassin nautique à La Norville, avec le Club Nautique de l'Arpajonnais, l'Amicale Sports Loisirs Janville Lardy, le Sauvetage Aquatique du Val d'Orge, les Diablotins Aquatiques et l'association sportive du collège Albert Camus, pour la saison 2016-2017 (A titre gracieux)

2016/358

Acte constitutif d'une régie d'avances, auprès du service politique de la ville, dans le cadre du dispositif FACIL (Fonds d'Appui Communautaire aux Initiatives Locales), à compter du 21 novembre 2016

2016/359

Marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la rue Lecocq à Saint-Michel-sur-Orge, avec le groupement BATT (Mandataire) / ETUDES & SYNERGIES / O.P.C.I.91 / SAFEGE (Montant : 6 240,00 € HT pour la mission de base et 5 100,00 € HT pour la mission complémentaire / Durée : 3 mois)

2016/360

Marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la rue Guayère à Longpont-sur-Orge, avec le groupement BATT (Mandataire) / ETUDES & SYNERGIES / O.P.C.I.91 / SAFEGE (Montant : 5 217,78 € HT pour la mission de base et 850,00 € HT pour la mission complémentaire / Durée : 1 mois et 1 semaine pour la phase de conception et de 5 mois pour les phases de réalisation)

2016/361

Convention d'occupation du complexe sportif Jacques ANQUETIL à Fleury-Mérogis du 30 janvier au 3 février 2017, avec la commune de Fleury-Mérogis pour accueillir le Forum pour l'emploi 2017 (A titre gracieux)

2016/362

Bail à loyer libre, avec le groupement d'intérêt économique du Val d'Orge, pour louer un local d'archivage d'une superficie de 92,80m² dont 22,45m² de surface humide situé au Trianon à Villemoisson-sur-Orge (Montant de la redevance annuelle et forfaitaire : 7 035,00 € / Durée : 1 an renouvelable 2 fois 1 an sans excéder 36 mois)

2016/363

Convention de formation avec l'association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Essonne (AD PEP 91) en direction des intervenants pour l'accompagnement à la scolarité des structures municipales et associatives sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération (Montant global et forfaitaire de 1 700,00 € TTC / Durée : 4 sessions les 26 novembre 2016, 14 et 28 janvier et 25 février 2017)

2016/365

Accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux neufs et d'entretien de signalisation lumineuse tricolore, avec le groupement AXIMUM (Mandataire) / GTO / SATELEC (Montant compris entre 100 000,00 € HT minimum et 4 000 000,00 € HT maximum pour la durée de l'accord-cadre / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)

2016/366

Convention d'intervention avec Monsieur BINET, psychologue dans le cadre de la programmation d'une formation « Les colères de la petite enfance » à l'attention des familles des quartiers prioritaires de la politique de la ville ainsi que des structures petite enfance d'Arpajon (Montant : 720,00 €)

2016/367

Convention avec le Centre de Prévention, Formation et Insertion « CEPFI » pour la mise en place de quatre séances d'action de sensibilisation dans le cadre de la campagne du Mois Sans Tabac à la Mission Locale des 3 Vallées et au collège Paul Eluard à Brétigny-sur-Orge (Montant total : 3 060,00 €)

2016/368

Avenant n°1 au marché subséquent de travaux relatif à la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales place Aimé et Marie Geoffroy à Morsang-sur-Orge, avec le groupement GTO (Mandataire) / URBAINE DE TRAVAUX, portant le montant estimatif du marché de 689 167,20€ HT à 789 938,40 € HT soit une plus-value de 14,62% du marché initial, afin de créer deux puits drainants et un déversoir d'orage

2016/369

Cession pour destruction des véhicules Renault Clio immatriculé 531 CYH 91 et Ford Transit immatriculé CY-265-GQ, à la société ALLO CASSE AUTO (*Enlèvement gratuit*)

2016/370

Conventions tripartites de mise à disposition de la Piscine des 3 Vallées à Breuillet, avec l'Inspection de l'Education Nationale de l'Essonne pour la circonscription de Dourdan pour les mairies de Vaugrigneuse et de Saint-Maurice-Montcouronne, pour la saison 2016-2017 (*Montants respectifs, du temps occupé, évalués à 3 150,40€ et 2 953,50 €*)

2016/373

Convention de mise à disposition de la Piscine à Morsang-sur-Orge, avec la mairie de Morsang-sur-Orge à l'attention de ses crèches, pour la saison 2016-2017 (*A titre gracieux*)

2016/375

Avenant n°1 au marché relatif à la réalisation de prestations de marquage routier, avec le groupement AXIMUM (Mandataire) / GER, afin de modifier les coordonnées bancaires du titulaire (*Sans incidence financière*)

2016/376

Contrat de prêt avec la CAISSE D'EPARGNE - Budget principal (*Montant : 10 000 000,00 € / Objet : investissement 2016 / Taux fixe : 1,19% / Durée : 20 ans*)

2016/377

Contrat de prêt avec la BANQUE POSTALE - Budget principal (*Montant : 10 000 000,00 € / Objet : investissement 2016 / Taux fixe : 1,25% / Durée : 20 ans*)

2016/378

Contrat de prêt avec le CREDIT AGRICOLE - Budget principal (*Montant : 2 500 000,00 € / Objet : investissement 2016 / Taux fixe : 1,18% / Durée : 20 ans*)

2016/379

Contrat de prêt avec le CREDIT AGRICOLE - Budget annexe « Base Aérienne » (*Montant : 2 500 000,00 € / Objet : investissement 2016 / Taux fixe : 1,18% / Durée : 20 ans*)

2016/380

Convention de collaboration avec l'Observatoire du Logement Social en Ile de France concernant la mise à disposition du socle de données niveau 2 dans le cadre des travaux de la Conférence Intercommunale du Logement (*A titre gracieux*)

2016/381

Convention d'adhésion avec l'association SOS MNS pour les piscines de Morsang-sur-Orge, Saint -Michel-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, La Norville et Breuillet au titre de l'année 2017 pour la mise à disposition de personnel qualifié selon la rémunération suivante : 14,00€ net/heure pour une prestation de surveillance du lundi au dimanche, jours fériés et nocturnes inclus, 18,50€ net/heure pour une prestation d'enseignement ou de surveillance de natation scolaire, 23,00€ net/heure pour une prestation de gymnastique aquatique et pour toutes autres prestations, elles seront établies en fonction de la spécificité (*cotisation versée en décembre 2017 selon le volume horaire annuel*)

2016/383

Convention de partenariat avec l'association Aide Info Sourds, pour la réservation de permanence d'un juriste pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes deux matinées par mois au sein de la Maison de la Justice et du Droit (*A titre gracieux*)

2016/384

Marché relatif à la réalisation du Bilan Carbone® patrimoine, services et territoire de Cœur d'Essonne Agglomération avec mise en œuvre d'une concertation territoriale et élaboration de préconisations de réduction opérationnelles, avec la société ALTEREA (*Montant : 19 210,00 € HT / Durée : 8 mois*)

2016/385

Convention de formation « 28^e Forum de la communication publique et territoriale », avec l'organisme CAP'Com, à l'attention d'un agent du service communication (*Montant : 1 164,00 € TTC / durée : 3 jours*)

2016/386

Convention de formation « La littérature pour les préados », avec l'organisme Lecture Jeunesse, à l'attention d'un agent des médiathèques (*Montant : 275,00 € TTC / durée : 2 jours*)

2016/389

Convention de formation « A la découverte du conte », avec l'organisme Bibliothèque Nationale de France, à l'attention d'un agent des médiathèques (*Montant : 405,00 € TTC / durée : 2 jours*)

2016/391

Demande de subvention au Syndicat des Transports d'Ile-de-France pour la mise en place d'un système d'information voyageur au sein du projet de gare routière Val Vert Croix Blanche

2016/392

2^{ème} additif aux contrats relatifs à la programmation du Centre d'art contemporain de Brétigny, avec les entreprises, associations, intervenants et artistes, au cours du second semestre 2016 (*Montant n'excédant pas 25 000€*)

2016/393

Marché relatif aux travaux d'extension du centre technique communautaire à Saint-Michel-sur-Orge :
- Lot n°3 : « Serrurerie, Bardage », avec la société AIRR (*Montant global et forfaitaire de 257 214,94 € HT / Durée : 12 mois*)

2016/394

Marché subséquent de travaux relatif à l'aménagement de la place Aimé et Marie Geoffroy à Morsang sur Orge, avec le groupement TPS (Mandataire) / SATO (*Montant estimatif de 1 051 004,37 € HT/ Durée : de la notification de l'ordre de service jusqu'au 16 décembre 2017*)

2016/398

Contrat de prêt avec la BANQUE POSTALE - Budget annexe Parcs d'activités (Montant : 200 000,00 € / Objet : investissement 2016 / Taux fixe : 0,97% / Durée : 15 ans)

2016/400

Conventions de mise à disposition avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, pour les expositions « Luttés des femmes, progrès pour tous » du 18 avril au 5 mai 2017, « La Citoyenneté à la Française » du 18 au 29 septembre 2017 et « La Laïcité en France », à la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi, du 4 au 22 décembre 2017 (A titre gracieux)

2016/401

Résiliation du contrat de bail professionnel, avec la SARL La Remarde portant sur l'immeuble sis 18 chemin de Saint-Arnoult à Ollainville à compter du 1^{er} juillet 2017

2016/402

Marché de prestation de service d'assurance pour les besoins de Cœur d'Essonne Agglomération :

- Lot 1 : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes », avec le groupement Cabinet BRETEUIL ASSURANCE COURTAGE (mandataire) / Compagnie VHV ALLGEMEINE VERSIGHERUNG AG (Prime annuelle de 35 000,70 € TTC avec variante imposée N°1 franchise générale de 3 000,00 € comprenant un taux de 0,4160 €/m² / durée : 5 ans)

- Lot 2 : Assurance « Responsabilité et risques annexes », avec le groupement Cabinet PARIS NORD ASSURANCES SERVICES (mandataire) / Compagnie AREAS (Prime minimum annuelle de 19 046,13 € TTC avec l'offre de base au taux de 0,109% du montant des rémunérations hors charges sociales patronales / durée : 5 ans)

- Lot 3 : Assurance « Flotte automobile et risques annexes », avec le groupement Cabinet ASSURANCE SECURITE (mandataire) / Compagnie LA SAUVEGARDE (Prime annuelle de 53 821,30 € TTC avec variante imposée N°2 « Marchandises transportées » accordée gratuitement / durée : 5 ans)

- Lot 4 : Assurance « Protection juridique des agents et des élus », avec le groupement Cabinet 2C COURTAGE (mandataire) / Compagnie CFDP (Prime annuelle de 806,82 € TTC et un taux d'un euro par assuré / durée : 5 ans)

- Lot 5 : Assurance « Tous risques expositions », avec le groupement Cabinet ASSURANCE SECURITE (mandataire) / Compagnie HELVETIA (Offre de base Expositions temporaires : Taux HT : Garantie séjour de 0,08‰, Prime minimum par exposition : 34,89 € TTC avec des variantes imposées N°1 « Expositions permanentes » : Taux HT de 0,66‰ et Prime de 208,00 € TTC – N°2 « Mise à disposition d'œuvres » : Prime de 327,00€ TTC – Risque transport : France 0,1‰ (objets fragiles) et 0,08‰ (objets non fragiles), Europe 0,2‰ (objets fragiles) et 0,09‰ (objets non fragiles) et Monde 0,4‰ (objets fragiles) et 0,25‰ (objets non fragiles) / durée : 5 ans)

2016/403

Marché relatif aux travaux de désamiantage et de déconstruction sélective d'un ensemble d'ouvrages sur le site de l'ancienne base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge avec la société COLAS (Montant : 264 995,06 € HT / Durée : 4 mois)

2016/404

Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile-de-France, pour l'aides aux manifestations dans le domaine des arts plastiques et des arts numériques au sein de l'Espace Jules Verne (Montant prévisionnel : 20 000,00 €)

2016/406

Cession de véhicule Renault Kangoo immatriculé 957 CSB 91 à la société CARROSSERIE RP (Montant : 100,00 € TTC)

2016/411

Convention de mise à disposition de la médiathèque au centre culturel Les Près du Roy à Saint-Germain-lès-Arpajon avec l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), pour le premier semestre 2017 (A titre gracieux)

2016/412

Convention d'occupation précaire, pour le bureau n°7 de la Pépinière d'Entreprises, à Sainte-Geneviève-des-Bois, avec la société Suretech (Montant du loyer : 767,00 € HT-CC par trimestre / durée : 12 mois renouvelable 2 fois sans pouvoir excéder 36 mois consécutifs)

2016/415

Marché pour l'achat de véhicules légers, avec la société ATLANTICO S.A.S

- Lot 1 : Achat de véhicules neufs de type « micro-citadine » (Montant compris entre 0€ HT minimum et 32 000,00 € HT maximum / durée : 6 mois)

- Lot 2 : Achat de véhicules d'occasion de type « fourgonnette utilitaire » (Montant compris entre 0€ HT minimum et 13 000,00 € HT maximum / durée : 6 mois)

- Lot 3 : Achat de véhicules neufs de type « fourgonnette utilitaire » (Montant compris entre 0€ HT minimum et 60 000,00 € HT maximum / durée : 6 mois)

- Lot 4 : Achat de véhicules d'occasion de type « fourgonnettes 5 places » (Montant compris entre 0€ HT minimum et 15 000,00 € HT maximum / durée : 6 mois)

- Lot 5 : Achat de véhicules neufs de type « fourgonnettes 5 places » (Montant compris entre 0€ HT minimum et 50 000,00 € HT maximum / durée : 6 mois)

- Lot 6 : Achat de véhicules neufs de type « fourgon moyen L2H2 » (Montant compris entre 0€ HT minimum et 23 000,00 € HT maximum / durée : 6 mois)

7 contrats dans le secteur de la Petite enfance :

Contrat d'intervention avec Laurence BODIN, diététicienne, nutritionniste, pour une information sur le thème de l'alimentation infantile « des goûts et des plaisirs », à l'attention du personnel des structures d'accueil collectif petite enfance et des parents, par un quiz test du 3 au 31 janvier 2017 et une soirée débat le 1^{er} février 2017 au multi-accueil d'Ollainville (Montant : 300,00 €)

Contrat d'intervention avec Carole GRIVEL, psychologue, pour l'organisation de cinq ateliers supervisions des Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP), des interventions de deux heures tous les deux mois pour l'année 2016, à l'attention des accueillantes du LAEP, au sein de la direction de la cohésion sociale (Montant : 1 150,00 €)

Contrat d'intervention avec la Compagnie Sol Lucet Omnibus, pour trois représentations du spectacle «Cocoon » à la crèche familiale d'Arpajon le 22 novembre 2016 (*Montant : 900,00 €*)

Convention avec Pascal PAVY, psychomotricienne dans le cadre de l'action d'accompagnement et de formation sur le thème « Comment accompagner les assistantes maternelles à accompagner le jeune enfant et comment aménager des espaces motricité », au Relais Assistantes Maternelles d'Ollainville, le 13 octobre 2016 (*Montant : 472,00 €*)

Convention d'intervention avec Nathalie VIRNOT, psychologue clinicienne, pour l'organisation de séances de groupes de paroles, à l'attention du personnel de la halte-garderie « Les Lucioles » à Egly, du 1^{er} janvier au 31 juillet 2016 (*Montant : 500,00 €*)

Convention d'intervention avec Carole GRIVEL, psychologue, pour l'organisation de deux conférences publiques, à l'attention du service Petite Enfance, le 4 octobre 2016 au sein de la structure de proximité d'Egry et le 3 novembre 2016 à la salle Olympe de Gouges à Saint-Germain-lès-Arpajon (*Montant : 600,00 €*)

Contrat d'intervention avec Ecoutanik, pour la représentation du spectacle « Raconte-tapis » à l'attention des enfants du Relais Assistantes Maternelles de Breuillet/ Bruyères-le-Châtel, les 9 et 13 décembre 2016, à la Maison des Larris à Breuillet (*Montant : 600,00 €*)

6 contrats d'animations à la bibliothèque Maria Socard-Bocquet et au Centre Culturel des Près du Roy à Saint-Germain-lès-Arpajon :

Contrat de cession avec la Compagnie Caktus, pour la représentation du spectacle "Petit Bonhomme", le 25 février 2017 (*Montant : 931,46 €*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Table interactive verte", du 3 janvier au 28 février 2017 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'exposition "Les Héros de la bande dessinée", du 3 au 28 février 2017 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'exposition "Les Mangas", du 3 février au 3 mars 2017 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'exposition "Les Héros préférés", du 28 février au 4 avril 2017 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'exposition "Les Héros préférés", du 3 mars au 18 avril 2017 (*A titre gratuit*)

4 contrats d'animations dans les bibliothèques François Mauriac et Honoré de Balzac à Sainte-Geneviève-des-Bois :

Contrat de cession avec SMartFr / La Nouvelle Aventure, pour la représentation du spectacle "Sous le ciel d'Afrique", le 7 décembre 2016 (*Montant : 750,00 €*)

Contrat de cession avec l'association Les Singuliers, pour la représentation du spectacle "De Tanger à Tombouctou", le 28 janvier 2017 (*Montant : 859,83 €*)

Contrat de cession avec l'association La Voie des Livres, pour la représentation du spectacle "Lecture Musicale", le 21 janvier 2017 (*Montant : 1 400,00 €*)

Contrat d'intervention avec l'association Philosophe dans la cité, pour l'animation de six cafés-philos, les 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1^{er} et 29 avril et le 3 juin 2017 (*Montant : 900,00 €*)

4 contrats d'animations à la médiathèque Les Lavandières à Leuville-sur-Orge :

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Kit Petite enfance 3 - 5 ans", du 21 février au 28 mars 2017 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'exposition "Anuki", du 27 février au 13 avril 2017 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Tapis narratif : Anuki, la révolte des castors", du 27 février au 13 avril 2017 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Kamishibai Anuki, duel dans la plaine", du 27 février au 13 avril 2017 (*A titre gratuit*)

4 contrats d'animations à la médiathèque du Plessis-Pâté :

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Malle Pop-up", du (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Malle Pop-up 2", du 3 au 31 mars 2017 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Malle Hervé Tullet", du 4 avril au 30 mai 2017 (*A titre gratuit*)

Contrat de cession avec l'association Agence France Promotion, pour deux représentations du spectacle "Les Comptines Câlins", le 15 mars 2017 (*Montant : 500,00 €*)

3 contrats d'animations à la médiathèque Elsa Triolet à Fleury-Mérogis :

Contrat de cession avec l'association La Voie des Livres, pour la représentation du spectacle "Lecture à voix haute ", le 23 juin 2017 (*Montant : 780,00 €*)

Contrat de cession avec la Compagnie de la Tortue, pour la représentation du spectacle "Sage comme un orage", le 13 mai 2017 (Montant : 682,30 €)

Contrat de cession avec la Compagnie GOUTES-Y-DONC, pour trois représentations du spectacle "La plage aux chansons", dans le cadre de l'action culturelle Trois P'tites Notes de Musique, les 4 mars, 22 avril et 17 juin 2017 (Montant : 1 200,00 €)

2 contrats d'animations à la médiathèque de Brétigny-sur-Orge :

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "La Boîte à Balbu-Ciné - 2", du 14 au 28 février 2017 (A titre gratuit)

Convention avec l'association Ecole de Musique de Brétigny-sur-Orge, pour l'organisation d'un concert-projection sur la musique dans les jeux vidéo le 29 avril 2017, un cours public option musique au bac : le Concerto pour la main gauche de Maurice RAVEL le 13 mai 2017 et des animations musicales régulières d'éveil musical pour les tout-petits intitulées « 3 P'tites notes » le premier mardi de chaque mois de janvier à juin puis d'octobre à décembre 2017 (Montant : 1 398,80 €)

1 contrat d'animation à la médiathèque à Villiers-sur-Orge :

Contrat de mise à disposition avec l'artiste Himalaya CARACENA, pour l'exposition de ses œuvres originales, du 17 janvier au 4 février 2017 (A titre gratuit)

1 contrat d'animation à la médiathèque Louis Aragon à Morsang-sur-Orge :

Contrat d'intervention avec l'auteur Elisabeth ANSCUTTER, pour la création d'un texte de conférence sur des musiques de films, le 27 janvier 2017 (Montant : 500,00 €)

1 contrat d'animation pour la médiathèque de Longpont-sur-Orge :

Contrat d'intervention avec l'association TUSITALA, pour la représentation du spectacle "L'arbre aux Secrets", le 27 janvier 2017 à la salle du conseil de la Mairie de Longpont-sur-Orge (Montant : 470,00 €)

La délibération suivante est adoptée par 50 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL).

3. Transformation de postes

La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :

4. Demande d'arbitrage auprès de Madame la Préfète de l'Essonne sur les conditions financières et patrimoniales du retrait des 3 communes de Lardy, Boissy-sous-Saint-Yon et Saint-Yon, suite à la fusion de la CCA et de la CAVO

- **PREND ACTE** du défaut d'accord entre les communes et Cœur d'Essonne Agglomération sur les conditions financières et patrimoniales du retrait des trois communes de Lardy, Boissy-sous-Saint-Yon et Saint-Yon.
- **SOLLICITE** l'arbitrage de Madame la Préfète de l'Essonne sur les conditions financières et patrimoniales du retrait de ces trois communes.
- **AUTORISE** le Président de Cœur d'Essonne Agglomération à signer tous les actes afférents à cette démarche.

La délibération suivante est adoptée par 53 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL).

5. Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 du Budget Principal et rapport du Développement durable 2016

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel de développement durable de Cœur d'Essonne Agglomération.
- **PREND ACTE** par le vote de l'assemblée du Débat d'Orientation Budgétaire du Budget Principal de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2017 sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

Les deux délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

6. ZAC de la Mare aux Bourguignons – Avenant n°3 au traité de concession

- **APPROUVE** l'avenant n°3 au Traité de Concession de la ZAC de la Mare aux Bourguignons portant modification de la répartition de l'enveloppe globale des participations.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cet avenant n°3 avec la SEM Essonne Aménagement.

7. Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 du Budget annexe de la BA 217

- **PREND ACTE** par le vote de l'assemblée du Débat d'Orientation Budgétaire du budget annexe « Base aérienne 217 » pour l'année 2017 sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

La délibération suivante est adoptée par 53 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL).

8. Acquisition de chemins ruraux sur la commune de Brétigny-sur-Orge pour la réalisation de la voirie sud de la BA217

- **AUTORISE** l'acquisition auprès de la commune de Brétigny-sur-Orge des chemins ruraux de la Ferté-Alais, de la Chapelle et de Fresnes d'une surface d'environ 5 257 m² au prix de 15 500 euros.
- **DIT** que l'ensemble des frais afférents à cette acquisition seront entièrement pris en charge par Cœur d'Essonne Agglomération.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer les actes correspondants à cette affaire.

Les cinq délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

9. Modification des tarifs de mises à disposition de la piste Nord de la BA217

- **FIXE** le tarif dégressif de location de la piste Nord pour les essais de véhicules terrestres à moteur, pour les conventions d'utilisation supérieures ou égales à 100 jours par an :
 - à 700 euros/jour, du premier jour au 100^{ème} jour,
 - à 600 euros/jour, du 101^{ème} au 149^{ème} jour,
 - à 500 euros/jour au-delà du 150^{ème} jour de location sur l'année,
- **PRECISE** que le tarif de location pour des essais ponctuels de véhicules terrestres à moteur est inchangé, à savoir 1 000 euros par jour, au prorata de la surface des 2km de piste louée et du temps passé.
- **PRECISE** que la durée d'une journée est fixée à 10h et le coût de la location sera calculé au prorata du temps passé.
- **PRECISE** que les tarifs de location de nuit sont identiques aux tarifs de jour précédemment fixés.

10. Complément aux modalités de mise à disposition des locaux et terrains de l'ancienne Base aérienne 217 : détermination du montant des loyers

- **DECIDE** d'appliquer un rabais de 30% du montant du loyer sur le bâtiment Abri Essais Radar pour les StartUp et jeunes entreprises innovantes du secteur de la mobilité et la ville durable relevant d'un statut Jeunes Entreprises Innovantes au titre de l'article 44 du Code Général des Impôts et ayant moins de trois ans d'existence.
- **FIXE** à 35 € par mètre carré hors taxes (soit 50€ avec abattement de 30%) et hors charges la location du Bâtiment Abri Essai Radar pour lesdites entreprises.

11. Aménagement du site de l'ex Base aérienne 217 : Cession de terrains appartenant à Cœur d'Essonne Agglomération à la société EASTBALT BAKERIES

- **AUTORISE** la cession d'une emprise d'environ 40 167 m² à la société EASTBALT BAKERIES, ou toute personne morale que cette dernière souhaiterait se substituer pour la réalisation de ce projet aux conditions équivalentes, à prendre sur la parcelle cadastrée C 75 d'une contenance de 59 ha 10 a 38 ca situés sur la commune du Plessis Pâté, pour un prix global de 2 811 690 euros. Auquel s'ajoute le montant lié à la compensation pour la biodiversité fixé à 8 687 €.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer les actes correspondants à cette affaire.

12. Aménagement du site de l'ex Base aérienne 217 : Cession de terrains appartenant à Cœur d'Essonne Agglomération à la société STEF

- **AUTORISE** la cession d'une emprise d'environ 52 304 m² à la société STEF, ou toute personne morale que cette dernière souhaiterait se substituer pour la réalisation de ce projet aux conditions équivalentes, à prendre sur la parcelle cadastrée C 75 d'une contenance de 59 ha 10 a 38 ca situés sur la commune du Plessis Pâté, pour un prix global de 3 661 280 euros. Auquel s'ajoute le montant lié à la compensation pour la biodiversité fixé à 11 313 €.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer les actes correspondants à cette affaire.

13. Aménagement du site de l'ex Base aérienne 217 : Cession de terrains appartenant à Cœur d'Essonne Agglomération à la société PARCOLOG

- **AUTORISE** la cession d'une emprise d'environ 97 250 m² à la société PARCOLOG, ou toute personne morale que cette dernière souhaiterait se substituer pour la réalisation de ce projet aux conditions équivalentes, à prendre sur la parcelle cadastrée C 75 d'une contenance de 59 ha 10 a 38 ca situés sur la commune du Plessis Pâté, pour un prix global de 6 807 500 euros. Auquel s'ajoute le montant lié à la compensation pour la biodiversité fixé à 20 000 €.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer les actes correspondants à cette affaire.

La délibération suivante est adoptée par 53 voix et 1 abstention (Monsieur BOISSIERES).

14. Aménagement du site de l'ex Base aérienne 217 : Cession de terrains appartenant à Cœur d'Essonne Agglomération à la société BOLLIG & KEMPER – NIPPON PAINT

➤ **AUTORISE** la cession d'une emprise d'environ 17 000 m² à la société BOLLIG & KEMPER – NIPPON PAINT, ou toute personne morale que cette dernière souhaiterait se substituer pour la réalisation de ce projet aux conditions équivalentes, à prendre sur la parcelle cadastrée C 75 d'une contenance de 59 ha 10 a 38 ca situés sur la commune du Plessis Pâté, pour un prix global de 1 190 000 euros.

➤ **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer les actes correspondants à cette affaire.

Les deux délibérations suivantes sont adoptées par 53 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL).

15. Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 du budget annexe des Parcs d'activités

➤ **PREND ACTE** par le vote de l'assemblée du Débat d'Orientation Budgétaire du budget annexe « Parcs d'activités » pour l'année 2017 sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

16. Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 du budget annexe de l'Hôtel d'entreprises

➤ **PREND ACTE** par le vote de l'assemblée du débat d'orientation budgétaire du budget annexe « Hôtel d'entreprises » pour l'année 2017 sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

La délibération suivante est adoptée par 53 voix et 1 abstention (Monsieur FRESIL).

17. Adoption de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public de la Porte Sud du Grand Paris

➤ **ADOpte** la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public de la Porte Sud du Grand Paris.

➤ **AUTORISE** le président à signer la convention constitutive du GIP et tous documents relatifs à cette affaire.

La délibération suivante est adoptée par 53 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL).

18. Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 du budget-annexe de l'Espace Jules Verne

➤ **PREND ACTE** par le vote de l'assemblée du Débat d'Orientation Budgétaire du Budget-annexe « Espace Jules Verne » pour l'année 2017 sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :

19. Convention de collecte et de traitement des journaux-revues-magazines entre la société PAPREC et Cœur d'Essonne Agglomération

➤ **AUTORISE** le Président à signer la convention de collecte et de traitement des journaux-revues-magazines sur le territoire concerné de l'ex Communauté de communes de l'Arpajonnais entre la société PAPREC et Cœur d'Essonne Agglomération ainsi que tous les actes afférents.

Les deux délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité et ne prennent pas part au vote Messieurs OUAREM, TANGUY et SPROTTI :

20. Convention entre le SIREDOM et Cœur d'Essonne Agglomération pour la mise à disposition de composteurs domestiques

➤ **AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition de composteurs domestiques entre Cœur d'Essonne Agglomération et le SIREDOM, et tout éventuel avenant ultérieur.

21. Demande de fusion entre le SICTOM de l'Hurepoix et le SIREDOM par Cœur d'Essonne Agglomération

➤ **SOLLICITE** la fusion du SICTOM de l'Hurepoix (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) et du SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères) dans le cadre des dispositions de l'article L 5212-27 du CGCT.

➤ **DIT** que le projet de périmètre de la fusion porte sur le territoire du SICTOM du Hurepoix et du SIREDOM.

- **DEMANDE** à la Préfète de prendre un arrêté interdépartemental de projet de périmètre du nouveau syndicat envisagé.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

La délibération suivante est adoptée par 52 voix, 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL) et ne prend pas part au vote Monsieur BRAIVE.

22. Fixation du montant maximum de la rémunération du représentant de Cœur d'Essonne Agglomération aux instances de la SEMARDEL

- **AUTORISE M. Eric BRAIVE** à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient lui être confiées, notamment celle de Président du Conseil d'administration, ainsi que tous les mandats spéciaux qui lui seraient confiés par le Président ou le conseil d'administration de la SEMARDEL.
- **AUTORISE M. Eric BRAIVE** à percevoir à ce titre une rémunération intégrant notamment, le cas échéant, des avantages en nature, des jetons de présence et le remboursement de frais sur présentation de justificatifs, dans la limite du plafond fixé par les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-12.

23. Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'IDF sur la gestion de la société d'économie mixte d'action pour la revalorisation des déchets et des énergies locales (SEMARDEL)

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de la société d'économie mixte d'action pour la revalorisation des déchets et des énergies locales (SEMARDEL) pour les exercices 2011 et suivants.
- **CONFIRME** que ce rapport a donné lieu à un débat en séance ce jour.
- **INDIQUE** que le Greffe de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France sera informé de cette communication.

Les trois délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

24. Vote du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 du budget annexe Eau & Assainissement

- **PREND ACTE** par le vote de l'assemblée du Débat d'Orientation Budgétaire du Budget Annexe Eau et Assainissement pour l'année 2017 sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

25. Attribution du marché n°2016-AO-ASS-081 : « travaux neufs et d'entretien sur le réseau d'assainissement »

- **AUTORISE** le président à signer l'accord-cadre à bons de commande n° 2016-AO-ASS-081 ayant pour objet les travaux neufs et d'entretien sur le réseau d'assainissement, conclu sans minimum ni maximum de commande, avec les entreprises suivantes :
 - Pour le lot n° 1 - Travaux de pose de canalisations d'assainissement en tranchées ouvertes, avec l'entreprise URBAINE DE TRAVAUX sise 2 avenue du Général de Gaulle 91170 VIRY-CHATILLON,
 - Pour le lot n° 2 -, Travaux d'entretien et de réparation des réseaux d'assainissement, avec le groupement GTO / COLAS, représenté par son mandataire GTO, sis 16, avenue condorcet - BP10020 91241 Saint Michel sur Orge Cedex,
 - Pour le lot n° 3 - Travaux de réhabilitation des canalisations d'assainissement sans tranchée, avec l'entreprise SAS VALENTIN sise 6, chemin de Villeneuve Saint Georges 94140 ALFORTVILLE,
- **PRECISE QUE** chacun des lots de l'accord-cadre sera conclu à compter de la notification de l'accord-cadre jusqu'au 31 décembre 2017. L'accord cadre peut être reconduit par période successive d'un (1) an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2020.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes afférant à cet accord-cadre.

26. Complément au barème de facturation des travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement à compter du 1er janvier 2017

- **FIXE** le barème de facturation des travaux de raccordement aux réseaux publics d'assainissement dans les conditions des articles 17 à 26 du règlement d'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2017 :
 - Mise en place d'une boîte de branchement et raccordement au réseau d'eaux usées de la rue pour les particuliers : 3000,00 Euros NET DE TAXE pour une distance jusqu'à 5,50 mètres et une profondeur de la boîte de branchement jusqu'à 1,70 mètre,
 - Plus-value pour une distance supérieure à 5,50 mètres : 270 Euros NET DE TAXE par tranche de 1 mètre supplémentaire,

- Plus-value pour une profondeur de plus de 1,70 mètre : 90 Euros NET DE TAXE par tranche de 50 centimètres supplémentaires,
- Mise en place d'une boîte de branchement et raccordement au réseau d'eaux usées de la rue pour les professionnels : facturation au coût réel NET DE TAXE,
- Mise en place d'une boîte de branchement et raccordement au réseau d'eaux pluviales de la rue : facturation au coût réel NET DE TAXE,
- Mise en place d'une boîte de branchement sur un raccordement existant au réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales de la rue : facturation au coût réel NET DE TAXE,
- Réalisation simultanée de branchements eaux usées et eaux pluviales dans une tranchée commune : le surcoût réel NET DE TAXE pour la partie eaux pluviales sera ajouté au forfait eaux usées pour les particuliers ou au coût réel eaux usées pour les professionnels.

La motion suivante est adoptée à l'unanimité :

27. Motion relative au plan de transport du RER C suite à l'incendie du poste de commande du technicentre des Ardoines

- **SE FELICITE** de la réalisation des travaux de modernisation du RER C.
- **DEMANDE au STIF et à la SNCF**
 - La réalisation dans les meilleurs délais des travaux de rénovation du nœud ferroviaire de Brétigny-sur-Orge, dans des conditions prenant en compte les préoccupations de la Commune,
 - L'amélioration durable et notable de la qualité de service du RER C (régularité, nombre de trains, communication...),
 - Le respect des autres engagements techniques prévus dans le schéma directeur de la ligne C (renforcement des stations électriques, acquisition de rames de réserve...),
 - Le rétablissement d'une desserte du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération aux trois quarts de la desserte nominale, c'est à dire une cadence de 10mn maximum aux heures de pointe avec un élargissement des pointes et particulièrement celle du soir dès la remise en service du nouveau poste des Ardoines prévue le 2 avril 2017,
 - Une meilleure prise en compte des développements urbains (création de nouveaux logements et de zones d'emploi) dans l'élaboration de la desserte du territoire.

La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :

28. Avis sur le projet de Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

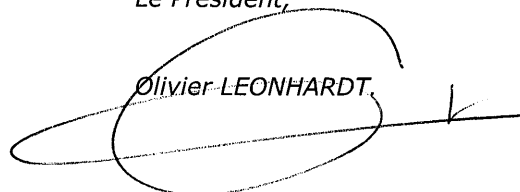
- **EMET** un avis défavorable sur le projet de schéma régional de l'habitat et de l'hébergement.
- **APPROUVE** l'avis détaillé, envoyé au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement le 13 février 2017.
- **DEMANDE** à ce que l'objectif global de construction pour Cœur d'Essonne Agglomération soit ramené de 1350 logements annuels à 1100 logements, conformément aux objectifs fixés précédemment par la Territorialisation de l'Offre de Logement sur le territoire des deux ex communautés de l'Arpajonnais et du Val d'Orge.

La séance est levée à 00h30

Fait à Ste Geneviève-des-Bois, le 28 février 2017.

Le présent extrait a été affiché ce jour à proximité de la porte de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération en exécution de la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999.

Le Président,


Olivier LEONHARDT